COUP DE POUCE - REDUCTION SUR CERTAINS TRAJETS EN TER

Pendant 6 mois, une réduction de 75% est offerte aux personnes aux revenus modestes ou celles en situation de handicap, sur tous les trajets en TER dans les Hauts-de-France, vers Paris (hors Transilien), Château Thierry ou sur la ligne Abancourt-Le Tréport.

Bénéficiaires :

demandeur d'emploi,
stagiaire de la formation professionnelle rémunéré en dessous du SMIC,
bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA),
titulaire du Droit Iris délivré par Transpole,
allocataire adulte handicapé (AAH),
ou volontaire du Service Civique.

La demande est à faire en ligne.

https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/billets/coup-de-pouce

Région
Hauts-de-France

Conseil Régional des Hauts-de-France:
151 avenue du président Hoover
59555 - Lille
https://www.hautsdefrance.fr/